
Adresse de l'administration du district de Tanargue (Ardèche) qui transmet le procès-verbal d'envoi à la trésorerie de l'argenterie trouvée cachée dans la maison d'un émigrés, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'administration du district de Tanargue (Ardèche) qui transmet le procès-verbal d'envoi à la trésorerie de l'argenterie trouvée cachée dans la maison d'un émigrés, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 557;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27390_t1_0557_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Noms des communes ou des particuliers	Nature des Dons	Dates des Dons	Leur destination	Observations
Le Citoyen Domer de Lonlay	6 draps	14 Flor.	"	
Le C. Louvel de St-Front	1 culotte neuve	17 Flor.	"	
La commune de Juvigny	300 livres de vieux linge	18 Flor.	"	
Le C. de St-Pierre-d'Entremont	18 chemises	19 Flor.	"	
Magny-le-Désert	182 chemises, 4 draps, 1 nappe, 31 p. de bas, 1 p. de souliers, 3 livres de charpie, 12 mouchoirs de poche	27 germ. et 21 floréal	"	
Jouachin Galodé	1 paire de souliers	24 Flor.	"	
Ledemé lainé de Domfront	1 paire de souliers	"	"	
Le C. Leherpeur de Domfront	1 habit d'uniforme	donné	"	Délivré à un volontaire parti au mois 7bre 1792 (Vieux style) Donne aussi à la République les sommes qui doivent lui revenir pour les indemnités pour 7 ans d'emploi de commis aux aides, ci-devant

P.C.C. LOUVEL, LENORMAND, BOMLER, HERVY, BARBOTTE, RUALT, PERTOUT, BRIGILLE.

8

L'administration du district de Tanargue, département de l'Ardèche, envoie le procès-verbal d'envoi à la trésorerie nationale de l'argenterie trouvée cachée dans la maison d'un émigré (1).

L'envoi consiste en 2 caisses remplies d'argenterie, contenant, l'une 90 livres pesant en argent, et l'autre 67 livres pesant de même en argenterie (2).

Mention honorable, insertion au bulletin.

(1) P.V., XXXVIII, 70. Bⁱⁿ, 11 prair (2^e suppl^t).
 (2) M.U., XL, 71.

9

L'agent national près le district de Digne écrit que la petite commune d'Entrevennes(1), département des Basses-Alpes, a fait passer à l'administration le reste des matières d'argent de son église, en protestant qu'elle n'auroit d'autre culte que celui de l'Être Suprême.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

(1) Et non Entrevenus.
 (2) P.V., XXXVIII, 70. Bⁱⁿ, 11 prair. (2^e suppl^t).